

A tous les Travailleurs de l'Automobile.

Il a été constitué ce jour un bureau syndical de l'automobile.

Nous voulons au même titre que les autres travailleurs faire aboutir nos revendications au sein de cette activité étendue dans les Alpes Maritimes.

Nous réclamons :

Garantie de l'emploi
Abrogation des ordonnances
Reconnaissance de la Section Syndicale
Augmentation générale des salaires
Pas de salaires inférieurs à 800 Frs
Retour aux 40 Heures sans diminution des salaires
Réduction immédiate de 2 H par semaine
Les heures supérieures à 45 H payées à 100 %
Paiement des jours fériés
Suppressions abattement de zone
Prime d'ancienneté pour les horaires comme les mensuels
Paiement des journées maladies et accidents travail au même titre que les mensuels
Salaire minimum garanti de 3,60 pour le M.1
Point hiérarchisé - valeur du point 6 Frs
Augmentation des primes de travaux nocifs - pénibles et salissures à 50 %
Primes pour dépannage
Primes de transports - 40,00 frs mensuel
Fourniture gratuite de 2 bleus par an

Il a été pris la décision de discuter toutes ces revendications auprès de la Chambre Patronnale et nous comptons sur votre appui pour l'aboutissement de celles-ci.

Pour toutes propositions et pour tous renseignements, une permanence sera assurée tous les jours

de 8 H à 12 H - de 14 H à 20 H

BOURSE DU TRAVAIL - Place St François - Salle 24

BULLETIN D'ADHESION

NOM _____

PRENOMS _____

AGE _____

PROFESSION _____

ADRESSE _____

REMETTRE CE BULLETIN AUX RESPONSABLES C.G.T ou à la
BOURSE DU TRAVAIL - Place St-François - NICE -